

DISTRIBUTION À DES AGENCES DE TRANSMISSION  
AMÉRICAINES ET DIFFUSION AUX ÉTATS-UNIS INTERDITES

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

**TSX : CLB.UN**

**Colabor annonce l'acquisition de Gestion Bertrand & Frères Inc.  
et l'émission simultanée de 40 millions de dollars de parts du Fonds**

**Boucherville (Québec), le 7 avril 2008** – Fonds de revenu Colabor (TSX : CLB.UN) (« **Colabor** » ou le « **Fonds** ») a annoncé aujourd'hui que Colabor, société en commandite a conclu une convention définitive visant l'acquisition de la totalité des actions en circulation de Gestion Bertrand & Frères Inc. (« **Bertrand** » ou la « **société** »), un important distributeur de produits alimentaires indépendant dans l'Est du Québec et l'un des plus importants distributeurs affiliés de Colabor, moyennant une contrepartie de 84,8 millions de dollars, plus la prise en charge d'une dette de 4,5 millions de dollars (l'« **acquisition** »).

*« Cette transaction est hautement stratégique pour Colabor », a déclaré M. Gilles C. Lachance, président et chef de la direction de Colabor. « Bertrand a participé activement au succès de Colabor pendant de nombreuses années. Grâce à l'acquisition de Bertrand, un de nos plus importants distributeurs affiliés, nous avons la chance de nous implanter davantage au sein du marché québécois. En plus d'ajouter un volume additionnel à notre système, l'acquisition positionne également Colabor de manière à internaliser les marges de profitabilité supérieures de Bertrand. »*

Bertrand, dont les ventes et le BAIIA rajusté ont atteint 159 millions de dollars et 11,3 millions de dollars respectivement pour la période de 12 mois terminée le 21 décembre 2007, est un important distributeur auprès de clients des services alimentaires et de détail dans les régions de Québec et du Saguenay. La société, qui compte environ 400 employés, distribue plus de 12 000 produits depuis ses deux entrepôts stratégiquement situés dans la région de Québec et à Chicoutimi, qui totalisent respectivement 231 000 et 133 000 pieds carrés. La clientèle de Bertrand se compose principalement d'exploitants de services alimentaires et également de magasins d'alimentation spécialisée, de comptes institutionnels comme des établissements de soins de santé, des écoles et des universités, ainsi que de certains autres clients de détail rejoignant au total environ 4 000 clients. Grâce à une gamme complète de produits dont des produits congelés, des denrées sèches de consommation courante, des produits laitiers, des denrées, des viandes fraîches, des poissons et des fruits de mer frais, des volailles, des fruits et légumes frais ainsi que des produits jetables et d'hygiène, ainsi qu'à ses services de transformation et de préparation de la viande, Bertrand offre une solution multiservices à ses clients.

*« Le regroupement de Bertrand et de Colabor constitue une étape naturelle de l'évolution de nos deux entreprises », a déclaré M. Réjean Bertrand, président de Bertrand. « Nous sommes fiers de la solide équipe de direction que nous avons mise sur pied et nous sommes heureux de nous joindre à l'équipe de Colabor afin de continuer à mettre en œuvre son plan de croissance et augmenter les résultats nets de l'entreprise. »*

L'acquisition est assujettie aux conditions usuelles, notamment l'obtention de toutes les approbations réglementaires nécessaires, et la clôture devrait avoir lieu vers le 28 avril 2008.

**Faits saillants de l'opération**

*Étape supplémentaire de la stratégie de croissance continue de Colabor.* Après l'acquisition de Summit l'année dernière et l'acquisition de Bruce Edmeades Foodservice Distribution (« Bruce Edmeades ») récemment annoncée en Ontario, l'acquisition de Bertrand constitue une autre étape clé du plan de Colabor de consolider le marché de la distribution des services alimentaire dans l'est du Canada.

*Acquisition d'un important participant de l'industrie de la distribution des produits alimentaires au Québec.* Grâce à cette acquisition, Colabor ajoute un actif hautement stratégique à son entreprise et approfondit sa présence dans le marché de la distribution des produits alimentaires au Québec. Bertrand distribue plus de 12 000 produits à plus de 4 000 clients et ajoutera plus de 100 millions de dollars d'activités de tiers au réseau de Colabor. En outre, l'ajout des activités de transformation de la viande à valeur ajoutée de Bertrand viendra compléter les activités de distribution actuelles de Colabor.

*Production importante et croissante de flux de trésorerie disponibles.* Les activités de Bertrand ont toujours affiché une croissance, ont été très rentables et ont obtenu des marges saines du BAIIA de 7,1 % pour la période de 12 mois terminée le 21 décembre 2007. Les efficacités opérationnelles réalisées grâce au regroupement des activités d'entreposage à Québec dans une nouvelle installation à la fine pointe de la technologie construite en 2004 ont largement contribué à cette récente croissance. De plus, les besoins de dépenses en immobilisations de Bertrand sont relativement faibles, ce qui permet à la société de générer d'importants flux de trésorerie disponibles.

*Accroissement de la capacité de distribution de Colabor.* Bertrand exploite des entrepôts stratégiquement situés à Québec (231 000 pieds carrés) et à Chicoutimi (133 000 pieds carrés). Les deux entrepôts peuvent être modifiés et disposent d'une capacité excédentaire, donnant à Bertrand la souplesse nécessaire pour accroître son volume. Grâce à cette acquisition, la capacité de distribution de Colabor s'étendra à sept entrepôts, fournissant au Fonds une superficie totale d'entrepôt de plus de 1 000 000 de pieds carrés.

*Diminution des coûts d'achat et autres économies de coûts.* La direction est d'avis que Colabor sera en mesure de réaliser d'importantes économies d'approvisionnement. La direction prévoit que les synergies annuelles récurrentes provenant des économies d'approvisionnement et d'autres initiatives totaliseront environ 1 000 000 \$. Ces synergies devraient être réalisées dans les 12 mois suivant l'acquisition.

*Augmentation immédiate de l'encaisse distribuable par part.* La direction est d'avis que, sur une base pro forma, l'acquisition augmentera l'encaisse distribuable par part du Fonds, compte tenu de la dilution, de 1,15 \$ à 1,20 \$ (augmentation de 4,3 %) pour la période de 12 mois terminée le 31 décembre 2007, avant la prise en compte des synergies prévues provenant de l'acquisition et à 1,23 \$, compte tenu de ces synergies (augmentation de 7,0 %). En prenant en considération le plein effet des acquisitions de Bertrand et de Bruce Edmeades, y compris toutes les synergies prévues, la direction est d'avis que l'augmentation de l'encaisse distribuable par part, compte tenu de la dilution, s'établira à plus de 20 % pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2007.

### **Financement de l'opération**

Aux termes de la convention, qui a été approuvée par le conseil des fiduciaires du Fonds, la contrepartie totale payée pour Bertrand s'établit à 84,8 millions de dollars (plus la prise en charge d'une dette de 4,5 millions de dollars), dont 7,5 millions de dollars seront payés en deux versements annuels égaux. De plus, la contrepartie sera réglée au moyen i) d'un prélèvement sur une nouvelle facilité de crédit renouvelable de trois ans de 100 millions de dollars mise en place par Financière Banque Nationale Inc. et souscrite par Banque Nationale du Canada, ii) de l'achat, par certains actionnaires de Bertrand, de 800 000 parts du Fonds au prix de 10,45 \$ la part (8,4 millions de dollars) dans le cadre d'un placement privé en même temps que la clôture de l'acquisition, et iii) du placement de parts du Fonds (collectivement, le « **financement** »).

Par conséquent, le Fonds a annoncé aujourd'hui qu'il a conclu une convention avec un syndicat de preneurs fermes dirigé par Financière Banque Nationale Inc. en vue d'un placement public par voie de prise ferme de 3 830 000 reçus de souscription au prix de 10,45 \$ le reçu de souscription pour un produit brut de 40 millions de dollars (le « **placement** »).

Le Fonds prévoit déposer un prospectus provisoire le ou vers le 9 avril 2008. La clôture du placement devrait avoir lieu vers le ou vers le 23 avril 2008, sous réserve de conditions usuelles (la « **clôture** »).

Après la réalisation de l'acquisition et du financement connexe, Colabor continuera à afficher un bilan sain, avec une dette nette pro forma d'environ 2,0 x le BAIIA pour la période de 12 mois terminée le 31 décembre 2007, permettant au Fonds de disposer d'une souplesse suffisante pour poursuivre sa stratégie de croissance. L'acquisition augmentera de façon importante la capitalisation boursière de Colabor ainsi que ses liquidités et ressources financières.

Financière Banque Nationale Inc. agit en qualité de conseiller financier et de mandataire de Colabor.

*Le placement des reçus de souscription est effectué dans toutes les provinces du Canada au moyen d'un prospectus simplifié. Le présent communiqué de presse n'est pas une offre de vente des titres aux États-Unis. Les reçus de souscription n'ont pas été inscrits aux termes de la loi des États-Unis intitulée Securities Act of 1933, dans sa version modifiée, et ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis à moins d'être inscrits ou d'avoir obtenu une dispense applicable des exigences d'inscription.*

### **Information financière récente**

Le Fonds prévoit divulguer ses résultats pour le premier trimestre terminé le 22 mars 2008 le 24 avril, en même temps que son assemblée générale annuelle. En raison du caractère saisonnier de l'industrie des services alimentaires, les résultats de Colabor au cours du premier trimestre ont été par le passé inférieurs à ceux des autres trois trimestres. Néanmoins, la direction prévoit que ses résultats du premier trimestre, poussés par une croissance interne, correspondront à ses attentes et seront supérieurs aux résultats du trimestre correspondant de 2007.

### **Incidences fiscales**

En 2007, après l'acquisition de Summit et aux termes des nouvelles règles concernant les EIPD, adoptées en octobre 2006, Colabor est devenue une entité imposable et la totalité des distributions qu'elle a versées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 sont imposées en tant que dividendes admissibles (par rapport au revenu ordinaire), représentant une réduction importante du taux d'imposition effectif pour les porteurs de parts imposables.

Dans le cadre de l'acquisition, le Fonds a réalisé une réorganisation de ses affaires internes et les dettes internes entre les entités du Fonds ont été restructurées. Après la clôture de l'acquisition et son financement concurrent, selon la nature des distributions devant être reçues indirectement par le Fonds provenant de ses entités, le Fonds prévoit être en mesure de verser des distributions composées entièrement de dividendes de remboursements de capital non imposables ou d'une combinaison des deux, réduisant davantage le taux d'imposition effectif des porteurs de parts imposables.

### **À propos de Fonds de revenu Colabor**

Colabor est un grossiste et distributeur de produits alimentaires et non alimentaires desservant le marché de détail (épicerie, dépanneurs, etc.) et celui des services alimentaires (cafétérias, restaurants, hôtels, chaînes de restauration, etc.). Colabor, dont le chiffre d'affaires net est de 838 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, est l'un des plus importants grossistes au Canada et le plus important grossiste au Québec.

### **Énoncés prospectifs**

Le présent communiqué de presse peut renfermer des énoncés prospectifs représentant les opinions ou les attentes actuelles de Fonds de revenu Colabor ou de Colabor, société en commandite, concernant leur rendement ainsi que leurs activités commerciales et événements futurs respectifs. Ces énoncés font l'objet d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses. Les résultats ou événements réels peuvent être différents.

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements dans les documents d'information que Fonds de revenu Colabor dépose auprès des autorités en valeurs mobilières qui sont accessibles sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

**POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LES PERSONNES SUIVANTES :**

Fonds de revenu Colabor  
M. Gilles C. Lachance  
Président et chef de la direction  
450-449-0026, poste 265

Fonds de revenu Colabor  
M. Michel Loignon, CA  
Vice président et chef de la direction financière  
450-449-0026, poste 235